

UN OBJET, UN MESSAGE, UNE ATTENTION A L'AUTRE

LIEN SOCIAL LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

FICHE N°17

Temps de préparation : cette action se déroule en deux temps : un de création d'au moins une demi-journée avec les enfants puis une distribution à la durée plus au moins équivalente.
Durée de l'action : minimum 1 jour en comptant les deux étapes !

Dans le cadre de projets scolaires, vous pouvez inviter les enfants à créer des objets qui seront offerts par les bénévoles pendant une maraude à des personnes sans domicile fixe ! La Croix-Rouge française encourage l'apprentissage de la solidarité comme vecteur d'une citoyenneté active.

Attention : les paquets seront offerts par des bénévoles Croix-Rouge lors de maraudes (rencontres de personnes sans domicile) et non par les enfants. Ces paquets peuvent être :

- ♥ des petits paquets de nourriture, décorés, enveloppés, avec des petits mots laissés par les enfants ;
- ♥ une petite boule de sapin pour les fêtes de fin d'année décorée et avec des petits mots, des dessins, et des sucreries ;
- ♥ un kit hygiène constitué et décoré par les enfants...

CIBLES

- > Jeunes enfants (écoles maternelles et primaires)
- > Personnes sans-abri
- > Personnes en situation d'isolement, de grande précarité

OBJECTIFS

- > Développer le sens artistique et l'imagination des enfants
- > Sensibiliser les enfants à la solidarité, aux valeurs de partage
- > Soutenir moralement les destinataires des cadeaux
- > Créer du lien entre les bénévoles et l'école de proximité

COMMENT PROCEDER ?

En amont :

- > Identifier une classe intéressée par le projet / un chef de l'établissement
- > Etablir avec ce référent pédagogique la date à laquelle les créations des enfants seront terminées.
- > S'assurer que les enfants aient bien mis leurs noms sur les créations pour les personnaliser tout en assurant ensuite un temps de d'échanges avec les enfants après la maraude.
- > En fonction, convenir avec l'équipe de maraude de quelle sera la date la plus appropriée pour prévoir cette distribution exceptionnelle.
- > Il est important que les enfants perçoivent le cheminement de l'action. Le fait de donner de mains en mains les réalisations des enfants aux bénévoles est indispensable pour bien identifier quel enfant à fait quoi. Compléter si besoin le nom de l'enfant par un signe distinctif.

Déclinaisons possibles !

Ce projet peut sortir du cadre scolaire et faire participer si les parents et les structures encadrantes sont d'accord :

- Des enfants en centres de loisirs dans le cadre d'une animation artistique
- Des enfants prenant des cours d'arts plastiques dans des structures de la ville : MJC (Maisons des jeunes et de la culture), centres sociaux...
- En lien avec une classe dotée de l'Option Croix-Rouge ! Renseignez-vous auprès de l'équipe Croix-Rouge française qui pourra accéder à toutes les infos ici : https://intranet.croix-rouge.fr/jcms/p2_2794444/guide-pratique-option-croix-rouge-parcours-citoyen
-



Le jour j :

Pendant la maraude, les bénévoles qui distribuent les œuvres peuvent faire des photos* des bénéficiaires qui reçoivent ces réalisations pour pouvoir les montrer aux enfants.

- > **Pensez faire signer à chaque participant une autorisation de prise de vue disponible en téléchargement ci-dessous.**

Après :

- > Si le temps le permet, organiser un petit temps convivial avec les enfants (goûter, petit-déjeuner, encas...) animé par les bénévoles pour leur restituer les photos uns par uns et les faire parler sur leur ressenti ! Ce temps est l'occasion de leur faire mettre des mots sur ce que représente la solidarité à leurs yeux tout en leur présentant d'autres actions possibles.
- > Dans le cas où les bénévoles ne pourraient pas faire ce retour aux enfants, il suffira de remettre les photos* au référent qui avait encadré l'atelier artistique !

MOYENS HUMAINS

Un encadrant pour l'activité artistique des enfants

Une équipe habituelle de maraude !

MOYENS MATERIELS ET DEPENSES EVENTUELLES

- > Matériel de dessin (papiers, feutres, peinture, pinceaux, rubans, paillettes, boules de sapins etc.)
- > Matériel pour réaliser les kits sur la thématique choisie
- > Appareil photo : éventuellement, prévoir le tirage des photos de chaque personne ayant reçu son cadeau pour les remettre à chaque artiste ! (Un diaporama des photos marche aussi mais est moins personnel !)
- > Autorisations de prise de vue pour mineurs disponibles en téléchargement ci-dessous
- > Autorisations de prise de vue pour majeurs disponibles en téléchargement ci-dessous

ILS L'ONT FAIT

L'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes qui s'était rapprochée de l'Unité locale de Rennes pour proposer cette initiative que vous pouvez dupliquer et modifier comme le cœur vous en dit !

CONTACT UTILE

Si vous avez une question spécifique concernant la mise en place de cet atelier :

benevolat@croix-rouge.fr